

« On peut se passer des notes à l'élementaire »

Noter les élèves : cette culture est bien plus ancrée en France que dans les autres pays occidentaux.
Le sociologue Pierre Merle explique pourquoi ce système d'évaluation devrait être supprimé jusqu'à la classe de 3^e

OPOS RECUEILLIS PAR
ATTEA ATTAGLIA

Professeur d'université (IUFM de Bretagne et Université européenne de Bretagne), le sociologue Pierre Merle s'est longtemps intéressé aux résultats des études de didactologie, la science de la notation. Auteur, entre autres, de *La Ségrégation scolaire* (La Découverte, 3 p., 10 €), cet agrégé de sciences économiques et sociales, expert à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, met en cause l'impartialité de la notation. Une bonne partie des enseignants français sont pourtant attachés à ce système d'évaluation – sûrs, ou presque, de noter façon équitable.

s partisans de l'école sans notes gagnent-ils du terrain en cette rentrée ? On peut le penser. Avant l'été, devant des représentants des parents d'élèves, le ministre de l'éducation, Vincent Peillon, s'est déclaré favorable à une évolution de la notation qu'il a pourtant donné un écho médiatique à un plaidoyer pour une suppression des notes à l'école élémentaire.

M. Peillon prend en compte les expériences de classes sans notes qui existent déjà sur le territoire. Il semble également sensible aux appels de l'Association de la fondation étudiante pour la ville, notamment en novembre 2010 parving personnalités – dont Boris Cyrulnik ou Marcel fo – qui ont donné un écho médiatique à un plaidoyer pour une suppression des notes à l'école élémentaire.

Le système scolaire accorde une place atrale aux notes dès l'école élémentaire. Est-ce une spécificité française ? Oui, car elles fondent plus qu'ailleurs les décisions de passage, de redoublement et d'orientation. Si les notes sont aussi présentes à l'élémentaire, c'est que le certificat d'études a longtemps été un diplôme sélectif. Ce certificat n'existe plus et, au cours du premier siècle, la durée de la scolarité s'est considérablement allongée. Mais la pratique notationnelle, elle, a peu évolué.

Autre spécificité française, l'échelle des notes est bien plus détaillée qu'ailleurs : nous notons sur 20 points, nous avons souvent recours aux demi-points et n'hésitons pas à donner des notes très basses. Une des difficultés de la notation semble être de bien différencier les élèves, voire de les classer. En Islande, on ne note pas avant le collège, et seule note octroyée en dessous de la moyenne est 4 sur 10. En Allemagne, les

interrogations morales telles que la définition de l'égalité et de la justice.

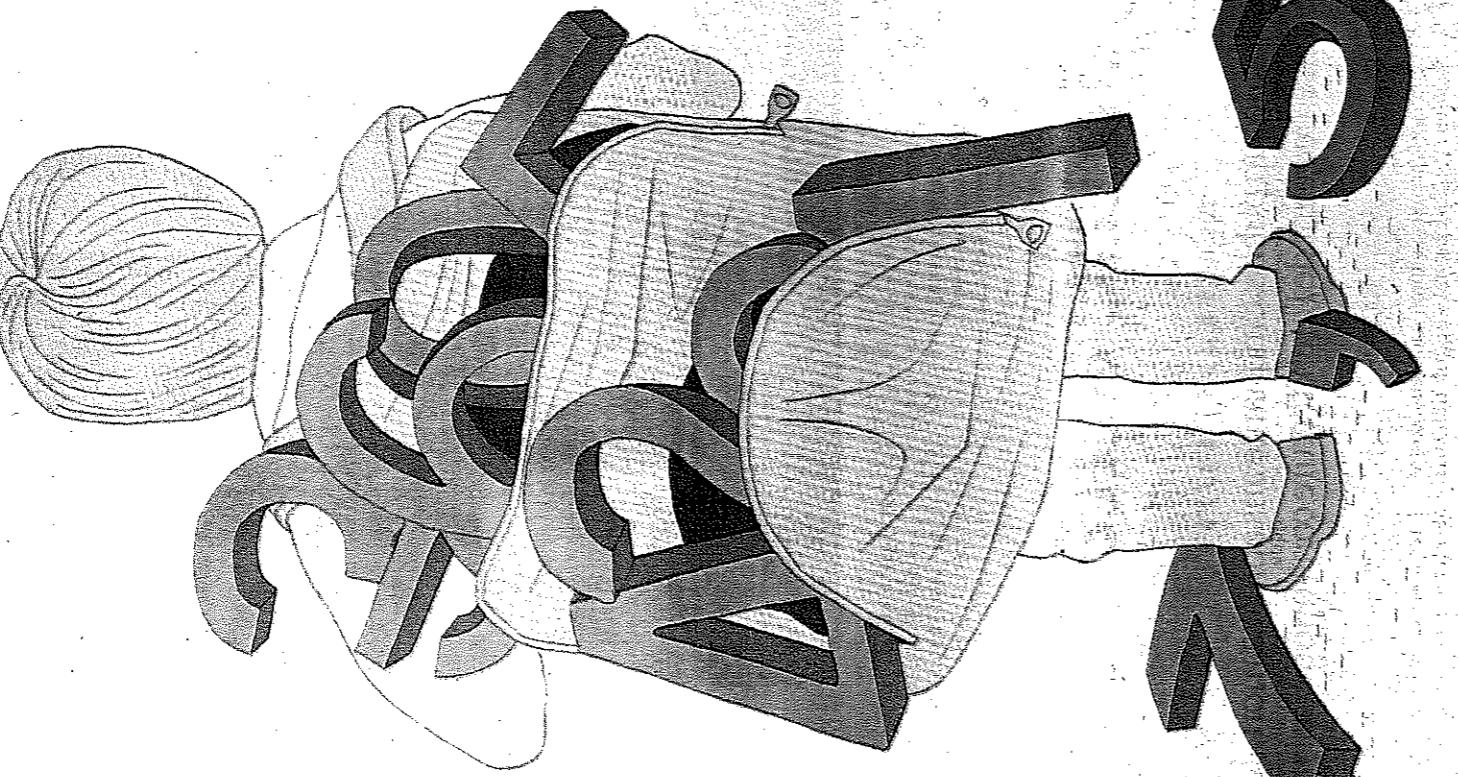
Vous parlez de morale, de justice. Est-ce à dire que la notation, qui semble pourtant une approche objective, peut ne pas être juste ?

L'enseignant vise à être juste, et pourtant l'inexactitude attache à la notation d'une copie est considérable. Les recherches en sociologie, comme en psychologie l'ont démontrée depuis longtemps. La première analyse statistique a porté sur la session 1930 du baccalauréat. Elle concluait déjà que pour obtenir la « note vraie », il aurait fallu recourir à la moyenne des 13 correcteurs en mathématiques, 78 en composition française, 127 en philosophie... Accablant.

Depuis, l'alea de la notation a été régulièrement confirmé, même lorsque l'enseignant utilise un barème précis de correction. L'enquête la plus récente, menée par le sociologue Bruno Suchaut en 2008, le confirme : six copies de niveaux très différents du baccalauréat de sciences économiques et sociales ont fait l'objet d'une trentaine de corrections. Les écarts maximaux de notation pour chacune vont de 9 à 11 points.

L'enseignant vise à être juste, et pourtant, l'inexactitude attache à la notation d'une copie est considérable. N

el est l'impact de ce système de notation sur les élèves ? Sur les enseignants ? Les élèves attachent une importance utranc plus grande à leurs notes qu'ils sont précocement. Leurs expériences subjectives de l'évaluation, valorisantes ou nuançantes, contribuent de façon essentielle à leur envie ou à son rejet. Les professeurs de l'école ou à son relais. Les progrès de telles implications de leurs pratiques évaluatives. Ils sont confrontés à des questions simples mais redoutables : comment noter de façon équitable ? Comment utiliser une évaluation suffisamment fiable : compétences acquises et des progrès à lisser ? Ces questions sont de nature didactique mais aussi éthique. Elles soulèvent des



Pierre Merle.

peur de ne plus savoir où en est leur enfant. Mais ils oublient – ou ignorent – que la notation est très subjective, qu'elle n'est pas essentielle au processus d'apprentissage. Soulignons aussi qu'on entend surtout les parents d'élèves de catégories aisées, qui savent utiliser les relais médiatiques et peuvent offrir à leurs enfants des cours de soutien dès que les notes flétrissent. Quant aux parents qui pensent que supprimer les notes fragiliserait l'autorité, ils font fausse route : on note en France plus qu'ailleurs, mais on sanctionne aussi beaucoup – on colle, on puni, on exclut... – et l'autorité des enseignants n'en est pas moins contestée.

Y a-t-il un moment dans la scolarité où il est plus judicieux de noter ?

En élémentaire, on peut s'en passer totalement. Des écoles en Bretagne ont fait ce choix, adoptant un système d'évaluation par couleurs – rouge (compétences non acquises), orange (en cours d'acquisition), vert (acquises). Et ces petits Bretons ne sont pas moins bons élèves, au contraire ! Au collège, au lycée, c'est autre chose. Il semble logique de conserver « les notes » dans les « classes « paliers » comme la 3^e, avant le brevet et les choix d'orientation. Au lycée, il est difficile de les supprimer. Mais on peut très bien donner de très bonnes notes aux bons élèves, les valoriser, sans attribuer des notes trop basses aux élèves en difficulté. Récompenser ceux qui réussissent sans détourager les autres, c'est l'idée.

Les notes au baccalauréat : peut-on faire sans ?

Cela me paraît difficile. L'anonymat des copies permet de limiter les «biais sociaux» de notation. Et la multiplication des épreuves diminue l'aléatoire : les corrections sévères sont généralement compensées par des corrections indulgentes. Sans compter que les élèves dits « tangents » passent des oraux. Les examinateurs disposent alors du livret scolaire – c'est-à-dire des notes de l'année. Le résultat de cette « cuisine évaluative » est connu : les bons élèves ont généralement leur bac à la clôture, et les accidents sont rares. En revanche, être au-dessous de la moyenne pendant l'année ne prédit pas forcément l'échec.

Comment rendre la notation plus éthique ?

Elle doit satisfaire au moins deux exigences : respecter le principe juridique de l'égalité de traitement et être au service des missions de l'école en favorisant les apprenances et, in fine, l'intégration sociale et professionnelle. On sait que l'aléa de la notation peut être limité par l'anonymat des élèves, le recours à des épreuves communes à toutes les classes d'un établissement – de type bac ou brevet blancs –, l'application d'un barème précis, l'existence de plusieurs correcteurs... Mais ces pratiques sont difficiles à mettre en œuvre dans le quotidien de la classe.

Sans supprimer la notation, l'enseignant peut préférer la note encourageante à la «note vraie». Et privilégier autant que possible le conseil personnalisé plutôt que la note. Ces nouvelles pratiques doivent aussi intégrer une évaluation par compétences, qui résulte de la loi d'orientation sur l'école datant de 2005. Cette tâche est plus difficile et plus chronophage encore que la seule notation.

L'amélioration des pratiques passe par la formation des enseignants, leur connaissance effective des recherches sur la notation, une réflexion sur la dimension éthique de l'évaluation des élèves. Les professeurs prendront ainsi davantage conscience que la notation est un levier psychologique et pédagogique, parmi les nombreux éléments qui favorisent un cercle vertueux, un mauvais usage peut déboucher sur un désastre : le décretage scolaire. ■

A LIRE
« LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE »
de Pierre Merle
(La Découverte, 126 p., 10 €).

« L'ÉTÈVE HUMILIÉ, L'ÉCOLE, UN ESPACE DE NON-DROIT ? »
de Pierre Merle
(PUF, nouvelle édition mise à jour, 224 p., 19,50 €).

« LES NOTES SECRÈTES DE FABRICATION »
de Pierre Merle
(PUF, coll. « Education et société », 2007).

« LA CONSTANTE MACABRE »
d'André Antibi
(Nathan, « Math'Adore », 2003).

SUR LE WEB
« APPEL POUR LA SUPPRESSION DES NOTES À L'ÉTÈVE ÉLÉMENTAIRE »
par l'Association de la fondation étudiante pour la ville.
www.suppressiondesnoteselementaire.org

Pourquoi la notation fait-elle autant débat
Parmi les parents d'élèves ?
Ces débats sont alimentés par la confusion entre notation et évaluation. Beaucoup de parents tiennent aux notes, car ils ont